



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/707
1er décembre 2005

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

582ème séance plénière

PC Journal No 582, point 5 de l'ordre du jour

DECISION No 707
PROROGATION DU MANDAT
DU CENTRE DE L'OSCE A BICHKEK

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision No 648 du 16 décembre 2004,

Décide de proroger le mandat du Centre de l'OSCE à Bichkek jusqu'au
31 décembre 2006.